



Informez-vous librement, téléchargez l'application SUD Orano Recyclage



06 mars 2026

NÉGOS RESTAURATION !

La 1^{ère} réunion de négociation consacrée à la restauration s'est tenue le 6 mars.

En 2023, la Direction avait déjà invité les Organisations Syndicales à négocier un accord « **relatif à la prise en charge des frais de repas des salariés de La Hague** ». **Après consultation de ses adhérents, SUD n'avait pas signé ce projet d'accord.**

Celui-ci prévoyait une subvention forfaitaire fixée à 4,14 € pour tous les salariés HN, pénalisant ainsi les personnels des catégories A et B qui bénéficiaient jusque-là d'une subvention plus avantageuse. **Une compensation sur le salaire de base était bien prévue pour les salariés concernés mais elle ne s'appliquait pas aux futurs embauchés.**

Le projet ne comportait par ailleurs aucune mesure pour les autres régimes de travail ni pour les salariés HN mangeant à la gamelle. Considérant ces déséquilibres, nos adhérents ont décidé de refuser ce texte, qui n'a d'ailleurs pas recueilli la majorité nécessaire pour être applicable.

Depuis ce refus, SUD demande la réouverture de la négociation afin d'aboutir à une meilleure prise en charge des frais de repas, équitable pour tous les salariés, quel que soit leur régime de travail, sans pénaliser les nouveaux embauchés.

OFFRE ACTUELLE				PROPOSITION DE LA DIRECTION			
Catégorie	Salaire de base	Subvention	Nbre de salariés	Catégorie	Salaire de base	Subvention	Nbre de salariés
A	Moins de 2 114 €	5,09 euros	123	1	Moins de 2 424 €	5,09 euros	216
B	De 2 114 € à moins de 2 424 €	4,63 euros	93				
C	De 2 424 € à moins de 3 133 €	3,91 euros	402	2	À partir de 2 424 €	3,91 euros	1324
D	À partir de 3 133 €	2,96 euros	922				

Lors de cette 1^{ère} réunion, la Direction a fait une seule et unique proposition :

→ **Une augmentation de la subvention pour les salariés HN des catégories B et D uniquement.**

Cette subvention, en place depuis 2018, ne tient pourtant même pas compte de l'inflation.

La Direction se félicite néanmoins que cette évolution ne lèse plus les nouveaux arrivants.

Dans les faits, aucune proposition n'a été formulée pour la majorité des salariés du site.

Pour SUD, cette proposition manque d'ambition et ne répond pas aux attentes des salariés, tous régimes de travail confondus. L'offre de restauration constitue pourtant un levier important d'attractivité pour le site.

SUD a donc formulé les propositions suivantes :

- Mise en place d'un panier repas à 10 € pour tous les salariés, quel que soit leur régime de travail,
- Étudier la mise en place d'un food-truck à l'extérieur du site proposant une offre qualitative et attractive,
- Paiement aux distributeurs par carte bancaire et via l'application FOODI, **une proposition portée par SUD depuis plusieurs années et désormais partagée par d'autres organisations syndicales,**
- Clarification et prise en charge des frais de repas pour les contrats de professionnalisation **lors des journées d'école,**
- Réaliser une enquête auprès de l'ensemble du personnel sur la qualité, les prix et la diversification de l'offre,
- Prise en charge des frais de repas en télétravail,
- Engagements sur l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre,
- Déployer davantage de frigos connectés sur le site avec une offre adaptée aux week-ends et jours fériés,
- Permettre l'accès à la cafétéria en soirée et le week-end.

SUD espère que la Direction prendra pleinement la mesure de l'importance de cette négociation et se présentera à la réunion du vendredi 13 mars avec des propositions plus concrètes et concernant l'ensemble des salariés.



Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com